



Communiqué



Roissy, le 10 mars 2022

PRÉAVIS DE GRÈVE RYANAIR

Le **SNPNC-FO**, Syndicat National du Personnel Navigant Commercial, représentant les hôtesses et stewards de la compagnie **RYANAIR**, a déposé un **préavis de grève** pour la période :

Du dimanche 13 mars 2022 jusqu'au lundi 18 avril 2022

Le **SNPNC-FO** appellera l'ensemble des hôtesses et stewards **RYANAIR** basé en France à cesser le travail au cours de différentes dates durant cette période.

Deux hôtesses ont été mises à pied et sous le coup d'un **licenciement pour avoir consommé une canette de soda** pendant un vol.

Nos revendications :

- **Abandon de toute procédure disciplinaire concernant les salariées concernées car totalement injustifiées.**
- **Mise à disposition de bouteilles d'eau et de nourriture pour les équipages.**

L'infantilisation, le manque de reconnaissance et de dignité dans l'implication au travail des équipages **RYANAIR** sont bien à mettre sur le compte d'une politique managériale défailante. Cette gestion autoritaire remet sérieusement en cause la santé morale et physique des équipages **RYANAIR** et donc **la sécurité des vols**.

L'équipe SNPNC-FO Ryanair